

2017

Rapport Annuel



Table des Matières

3	Conseil d'Administration
4	Message du Président du Conseil d'Administration
5	Message du Président-Directeur Général
6	Faits saillants de 2017
7	Vue d'ensemble des produits
9	Programmes
28	États Financiers

Conseil d'Administration

Président du Conseil d'Administration:

Darrin Noble – Home Hardware | Peinture

Vice-Président:

Tim Vogel – Cloverdale Paint | Autres produits

Secrétaire:

Heather Barker – RB Canada | Autres produits
Mandat terminé le 24 janvier 2018

Secrétaire:

Jules Foisy Lapointe – Lowe's Canada | Détaillant
Désigné comme secrétaire général le 6 mars 2018

Andre Quenneville – Recochem | Autres produits
Mandat terminé le 28 juin 2017

Karen Stephenson – Scotts Canada | Autres produits
Élu le 28 juin 2017

Richard Tremblay – Benjamin Moore & Co | Peinture

Claude Brosseau – PPG Inc | Peinture

Sheryl Wood – The Sherwin-Williams Company | Peinture
Mandat terminé le 28 octobre 2017

Jason Bernard – The Sherwin-Williams Company | Peinture
Désigné le 6 mars 2018

Wayne Edwards – Electro-Federation | Lampes et alarmes

Marjorie Sammut – Standard Products | Lampes et alarmes
Mandat terminé le 28 juin 2017

Dejan Lenasi – Philips Lighting | Lampes et alarmes
Élu le 28 juin 2017

Jeffrey Cattanaach – The Home Depot | Détaillant

Vision

Notre vision est d'établir l'AGRP comme chef de file dans le développement et la gestion de solutions d'intendance innovantes.

Mission

Notre mission est de proposer à nos membres des solutions d'intendance des produits qui sont efficaces et efficientes, tout en protégeant l'environnement, nos consommateurs et employés.

Message du Président du Conseil d'Administration



Plusieurs diront que cela se complexifie de plus en plus pour ceux qui opèrent dans la sphère des programmes de gestion des produits. Les attentes des organismes de réglementation qui grandissent et la chaîne d'approvisionnement en expansion constante entraînent une augmentation des coûts et nécessitent des efforts soutenus pour gérer les produits en fin de vie. Ayant renouvelé récemment notre plan stratégique, nous sommes confiants que l'AGRP a les compétences et l'équipe pour fournir aux intendants, aux parties prenantes ainsi qu'à tous les membres de sa communauté du recyclage des programmes innovateurs, efficaces et durables qui adhèrent aux principes fondamentaux que nous avons établis.

Nous sommes dévoués à assurer la satisfaction de nos membres et, en tant qu'association dirigée par ces derniers, nous continuerons à nous concentrer sur la maximisation des taux de récupération tout en garantissant le meilleur rapport coût-efficacité et ce, en sensibilisant les consommateurs davantage et en améliorant les habitudes de récupération de ceux-ci. Nous continuerons d'investir dans la recherche et le développement afin d'améliorer continuellement notre capacité à gérer les produits, le tout en s'efforçant d'harmoniser et de simplifier le respect de la réglementation pour nos membres.

Nous avons tous un rôle à jouer dans la gestion en fin de vie des produits et nous ne pouvons nous attendre à ce que cela devienne plus simple dans un avenir proche. Nos organismes de réglementation se concentreront de plus en

plus sur des objectifs cibles et des indicateurs de rendement clés, sur l'ajout de nouveaux produits réglementés, sur l'amélioration attendue d'année en année et sur les coûts de surveillance. L'AGRP continuera à travailler en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes et dans l'intérêt de ses membres afin de s'assurer d'agir adéquatement pour notre planète, nos communautés et nos entreprises. Grâce à une saine gouvernance, une voix forte des membres et en fournissant une valeur ajoutée claire, l'AGRP se dévoue à être le chef de file en matière de gestion des déchets spéciaux.

Sincèrement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Darrin Noble'.

Darrin Noble,
Président du Conseil d'Administration

Message du Président-Directeur Général



Après plus d'une décennie à lancer au moins un programme à chaque année, 2017 a été une année relativement stable lors de laquelle l'accent a essentiellement été mis sur l'amélioration continue de la qualité de nos programmes pour les consommateurs, les membres et les parties prenantes.

Cette année a marqué un certain nombre d'étapes importantes pour l'ARGP. Par le biais de nos programmes de recyclage de peinture répartis dans huit provinces, plus de 10.5 millions de litres de peinture ont été détournés des sites d'enfouissement et des cours d'eau du Canada en 2017. Notre taux moyen de sensibilisation aux programmes de peinture était de 60% en 2017, en comparaison avec 52% obtenu lors du sondage effectué en 2015. Nous avons également franchi une étape importante avec nos programmes pour les lampes qui ont collectivement recyclés plus de 40 millions de lampes depuis le lancement du premier programme en Colombie-Britannique en 2010.

Une des initiatives clef pour l'ARGP est d'agrandir ses réseaux de collecte en ajoutant des points de dépôt de type « retour au détaillant » (les « dépôts-détaillants »). L'ARGP a su réaliser une augmentation nette de 98 dépôts-détaillants en 2017 et ce, seulement dans le programme pour la peinture de l'Ontario. Les dépôts-détaillants sont une solution « gagnant-gagnant-gagnant » puisque ceux-ci réduisent les coûts d'exploitation du programme, améliorent l'accessibilité pour les consommateurs et redorent l'image du membre participant.

Chaque membre de l'ARGP interagit avec celle-ci sur une base mensuelle (pour la plupart d'entre eux) par le biais du portail d'inscription/de déclaration des frais. En 2017, les départements de finance et d'informatique de l'ARGP ont développé un système amélioré d'inscription/de déclaration étant plus précis et fiable, tant pour l'ARGP que ses membres. Ce nouveau système permet l'intégration automatique des données entre le portail des membres, la base de données et le système comptable. Le nouveau système a été lancé au début de l'année 2018 avec un retour positif.

La transition réglementaire pour les programmes d'intendance des produits en Ontario se poursuit. Les délais de transition pour les pneus, les déchets électroniques et, plus récemment, les déchets

municipaux dangereux ont été publiés. Dans le cas des produits gérés par l'ARGP en Ontario, la transition des opérations du programme à l'ARGP a été complétée - la dernière étape consistera à liquider l'organisme financé par l'industrie. Après la liquidation, le nouveau modèle de réglementation pour la « responsabilité individuelle des producteurs » s'appliquera. L'ARGP continuera toutefois de gérer les programmes au nom de ses membres en tant que ORP (Organisme pour la Responsabilité des Producteurs). L'ARGP tiendra ses membres informés tout au long du processus de transition.

Tel qu'il avait été anticipé, les programmes de lampes de l'ARGP passent rapidement à l'étape suivante du cycle de vie du programme avec un changement technologique rapide, soit le passage des lampes contenant du mercure aux lampes DEL. Cela a un impact particulier sur nos programmes qui sont à l'heure actuelle limités seulement aux lampes contenant du mercure. Dans tous les cas, l'ARGP a établi des réserves afin de faire face à la baisse des revenus et à l'augmentation des taux de retour.

Outre les améliorations opérationnelles et administratives, l'amélioration de la circulation de l'information tant pour les consommateurs que pour les membres est une priorité importante pour l'ARGP. L'ARGP prévoit aussi de rationaliser son image de marque, pour ensuite reconstruire et mettre à jour son site Web.

L'ARGP demeure dévouée à continuer de remplir sa mission de fournir des solutions d'intendance des produits qui améliorent l'efficacité et l'efficacité des programmes, tout en prenant soin de l'environnement, des consommateurs et de ses employés. Nous remercions les parties prenantes qui soutiennent cette mission et permettent de tenir notre promesse de responsabilisation environnementale.

Sincèrement,

Mark Kurschner,
Président

Faits saillants de 2017

Vue d'ensemble:

13

programmes

9

provinces

4

groupes de produits



L'AGRP s'est vu décernée le « Cornerstone Award » de la Product Stewardship Institute pour sa gestion de programmes d'intendance efficaces.

Support aux membres:



700+

obligations environnementales remplies pour des membres



Système amélioré de déclaration des membres implanté en 2017

Accessibilité:



2,000+

points de dépôt au Canada



450+

événements de collecte d'une journée

Statistiques de collecte:



~11M

d'ampoules recyclées



104k

détecteurs de fumée recyclés



10.5M

litres de peinture recyclés

Connaissance des programmes:



66M+

plus de 66 millions d'impressions au Canada, tous médias confondus



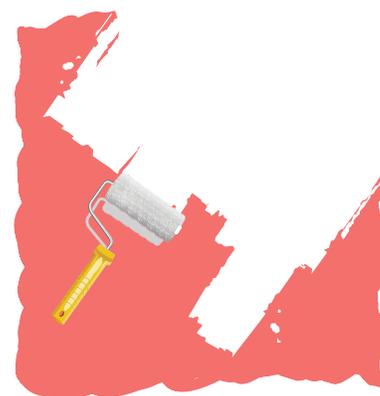
104

réseaux de médias canadiens



8%

d'augmentation du niveau de sensibilisation des consommateurs au programme de peinture



Peinture



Vue d'ensemble des produits

L'AGRP a commencé à gérer un programme de recyclage de peinture en Colombie-Britannique en 1994 et a, par la suite, développé des programmes dans sept autres provinces: la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Les programmes de peinture de l'AGRP offrent aux Canadiens un moyen de disposer de leurs restes de peinture et de s'assurer que ceux-ci sont gérés d'une manière respectueuse de l'environnement.

Les produits de peinture peuvent être rapportés dans 1 000 points de dépôt permanents dans huit provinces. Selon la province, le système de collecte peut comprendre des établissements municipaux, des centres de recyclage privés, des dépôts de bouteilles, des points de vente au détail et des organismes de recyclage à but non lucratif. La collecte est complétée par des centaines d'événements de collecte d'une journée, ainsi que par un service de ramassage pour les générateurs de grands volumes.

Une fois collectée, la peinture est triée par type, couleur et qualité. La peinture au latex de qualité supérieure est offerte au public gratuitement dans le cadre du programme de réutilisation de la peinture « PaintReuse », ou traitée pour la revente en tant que peinture recyclée. La peinture au latex de qualité inférieure est utilisée, quant à elle, pour la récupération d'énergie, comme additif pour le béton ou elle est enfouie de façon sécuritaire. La peinture alkyde est utilisée pour la récupération d'énergie ou traitée pour la revente en tant que peinture recyclée. Ces pratiques garantissent que la peinture en fin de vie est gérée en tenant compte de l'environnement, et ce en détournant la peinture des sites d'enfouissement et des cours d'eau du Canada.

En 2017, l'AGRP a récupéré plus de 10,5 millions de litres de peinture, ce qui équivaut à quatre secondes de débit d'eau des chutes Niagara.

Résidus domestiques dangereux (RDD)



L'AGRP a commencé à gérer un programme d'intendance pour les résidus domestiques dangereux (RDD) en Colombie-Britannique en 1998 et a depuis développé des programmes au Manitoba et en Ontario. La catégorie des RDD englobe une vaste gamme de produits dont notamment, les solvants et les liquides inflammables, le gaz, les pesticides, les fertilisants, les produits toxiques, les produits corrosifs et d'autres produits physiquement dangereux. Les RDD gérés dans les programmes de l'AGRP varient selon la province. Pour obtenir la liste des produits acceptés dans chaque province, veuillez consulter les sections respectives de chacun des programmes du présent rapport.

Les programmes pour les RDD de l'AGRP assurent la gestion responsable de ces produits à la fin de leur vie utile, ce qui réduit le fardeau sur nos sites d'enfouissement et prévient les effets négatifs

potentiels sur l'environnement. Les approches de gestion spécifiques pour ces produits sont précisées dans les sections respectives de chacun des programmes du présent rapport.

Selon la province, les systèmes de collecte pour les RDD comprennent les établissements municipaux, les dépôts de bouteilles, les entreprises privées et les organismes de recyclage. Les produits RDD peuvent être déposés dans plus de 200 points de dépôt permanents dans toutes les provinces participantes, ainsi que lors de centaines d'événements de collecte d'une journée.

Alarmes



Lancé en octobre 2011, le programme de recyclage pour les alarmes de la Colombie-Britannique accepte les détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone à usage résidentiel.

Les détecteurs de fumée utilisent une technologie soit photovoltaïque, soit d'ionisation. Le capteur photoélectrique détecte le changement de niveau de lumière causé par la fumée. La technologie d'ionisation utilise le rayonnement d'une petite quantité de matière radioactive pour détecter la fumée. L'élément radioactif utilisé dans le détecteur de fumée est retiré avant que le reste du détecteur ne soit recyclé. L'élément radioactif est disposé dans un système d'entreposage à long terme alors que les restes des détecteurs de fumée ou de monoxyde de carbone sont traités pour en récupérer les plastiques et les métaux. Le réseau de collecte, toujours en expansion, comprend des organismes sans but lucratif, des détaillants, des établissements des

gouvernements locaux, des services d'incendie, des dépôts de bouteilles et des entreprises de recyclage privées. De plus, la participation des établissements qui collectent de grandes quantités de détecteurs usagés, tels que les organisations pour la sécurité en matière d'incendie, les distributeurs d'électricité, les institutions publiques et les gouvernements locaux, ont contribué au dépassement des objectifs fixés pour la collecte d'alarmes.

En 2017, le programme a détourné plus de 120 000 alarmes des sites d'enfouissement de la Colombie-Britannique. Empilées les unes sur les autres, ces alarmes atteindraient une hauteur d'environ 25 000 pieds – soit l'altitude de croisière des compagnies aériennes commerciales.

Lampes



L'AGRP a commencé à gérer un programme d'intendance pour les lampes en Colombie-Britannique en 2010 et a depuis, développé des programmes au Manitoba, au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard. En 2012, le programme de la Colombie-Britannique s'est étendu pour inclure toutes les technologies de lampes et tous les types de luminaires. Le tableau suivant détaille les types de lampes et de luminaires gérés dans chaque programme de l'AGRP.

Les tubes fluorescents et les lampes fluocompactes utilisent une technologie comprenant du phosphore et du mercure. L'AGRP offre des options de gestion responsable pour le mercure et les autres matériaux

utilisés dans la fabrication des lampes.

En plus d'offrir un réseau de plus de 1 300 points de dépôt permanents dans quatre provinces – incluant les points de dépôt municipaux, les sites de collecte privés et les points de dépôt détaillants - les programmes offrent également un service de ramassage gratuit pour les générateurs de grands volumes.

En 2017, l'AGRP a détourné près de 11 millions de lampes des sites d'enfouissement – cela serait suffisant pour éclairer près d'un demi-million de foyers.

Types de produits inclus par province:

	C.-B. [Tous les secteurs]	MB [Résidentiel]	QC [Tous les secteurs]	IPE [Tous les secteurs]
Tubes fluorescents	✓	✓	✓	✓
Lampes fluocompactes (LFC) / lampes à vis à induction	✓	✓	✓	✓
Lampes à décharge à haute intensité (DHI)	✓	✓	✓	✓
Diodes électroluminescentes (DEL)	✓			✓
Lampes incandescentes / Halogènes	✓			✓
Ampoules miniatures	✓			✓
Luminaires et autres produits	✓			
Ballasts	✓			

Colombie-Britannique

Peinture & RDD

Produits acceptés:



- > Peintures et revêtements architecturaux
- > Peintures en aérosol (consommateurs, industriel et automobile)
- > Pesticides à usage domestique
- > Liquides inflammables et aérosols
- > Essence

Collecte:



222

Points de dépôt

3,313,180 L

Peinture

156,537 L

Liquides inflammables

22,725 L

Pesticides

Taux de récupération:



10.5%

Peinture

5.2%

Liquides inflammables

18.1%

Pesticides

Le taux de récupération représente la quantité en pourcentage de produits collectés sur la quantité de produits mis en marché la même année. L'essence est exclue du calcul.

Connaissance du programme:



60%

Peinture 2017

49%

RDD 2017

Programme de réutilisation de la peinture PaintReuse:

2.3%

Le programme de réutilisation de la peinture permet aux consommateurs de réutiliser gratuitement les restes de peinture retournés. Le pourcentage de peinture réutilisée correspond à toutes les peintures récupérées. Les statistiques de "gestion des produits" présentées à la page suivante correspondent aux peintures qui n'ont pas été gérées par le programme "PaintReuse"

États Financiers:

	2017
Revenus	\$ 7,582,861
Dépenses du programme	
<i>Traitement</i>	4,182,011
<i>Collecte</i>	1,630,331
<i>Transport</i>	1,107,751
<i>Administration</i>	1,118,546
<i>Communication</i>	129,921
Total des dépenses	\$ 8,168,560
Déficit des revenus par rapport aux dépenses annuelles	\$ (585,699)

Gestion des produits:

	Recyclage	Récupération d'énergie	Incinération	Solidification et enfouissement
Peintures à base d'eau	75.5%	18.3%	0%	6.2%
Peintures à l'huile	-	100%	-	-
Liquides inflammables	-	100%	-	-
Pesticides	-	-	100%	-



Diagramme de la gestion des résidus de peinture:

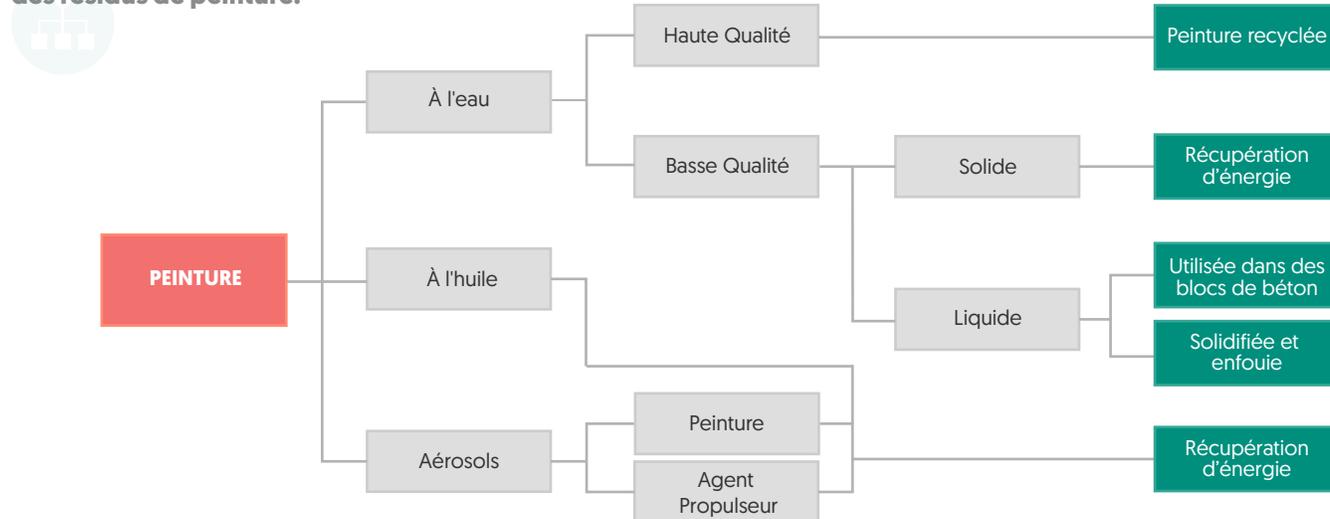
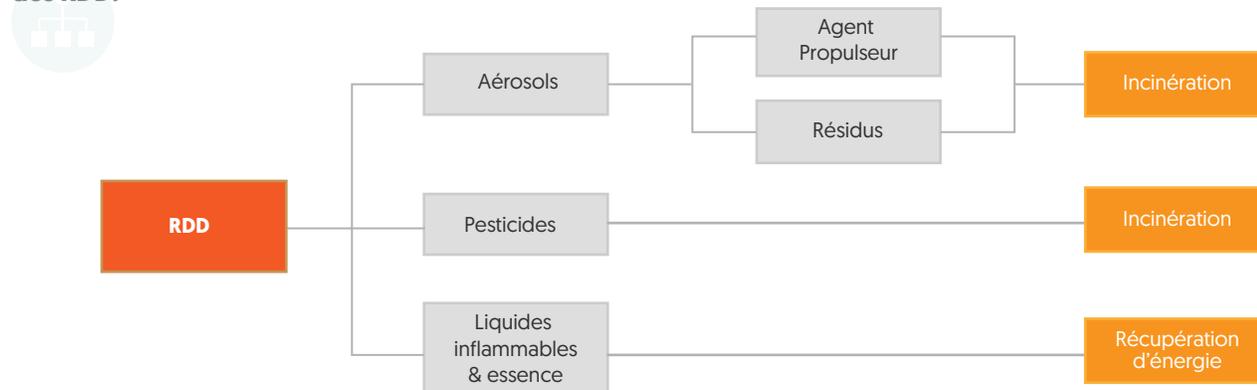


Diagramme de la gestion des RDD:



Colombie-Britannique

Lampes

Produits acceptés (Tous les secteurs):

- > Tubes fluorescents, à induction et UV de toutes longueurs et formes
- > Lampes fluocompactes (LFC)
- > Diodes Électroluminescentes (DEL)
- > Lampes incandescentes
- > Lampes à décharge à haute intensité (DHI)
- > Lampes halogènes
- > Lampes miniatures
- > Luminaires et ballasts

Collecte:



545

Points de dépôt

~7,000,000

Lampes

~20,000

Tonnes de ballasts contenant des BPC

~630

Tonnes de luminaires

Taux de collecte:



94%

Tubes fluorescents

115%

Lampes fluocompactes

Le taux de collecte représente la quantité estimée de produits collectés en pourcentage, sur la quantité de produits disponibles à collecter la même année.

Connaissance du programme:



55%

2017

États Financiers:

2017

Revenus	\$ 5,494,612
Dépenses du programme	
Traitement	2,984,581
Collecte	728,195
Transport	295,697
Administration	496,002
Communication	218,435
Total des dépenses	\$ 4,722,910
Excédent des revenus par rapport aux dépenses annuelles	\$ 771,702



Diagramme de la gestion des résidus des produits d'éclairage:

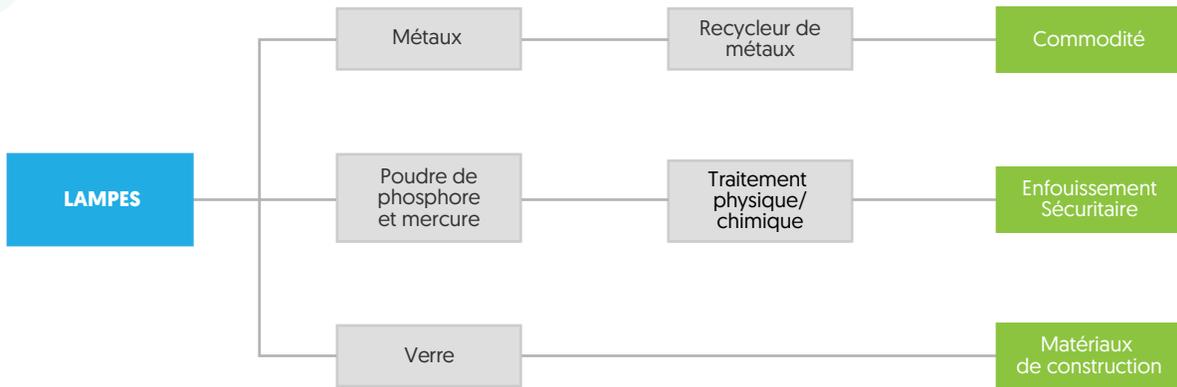
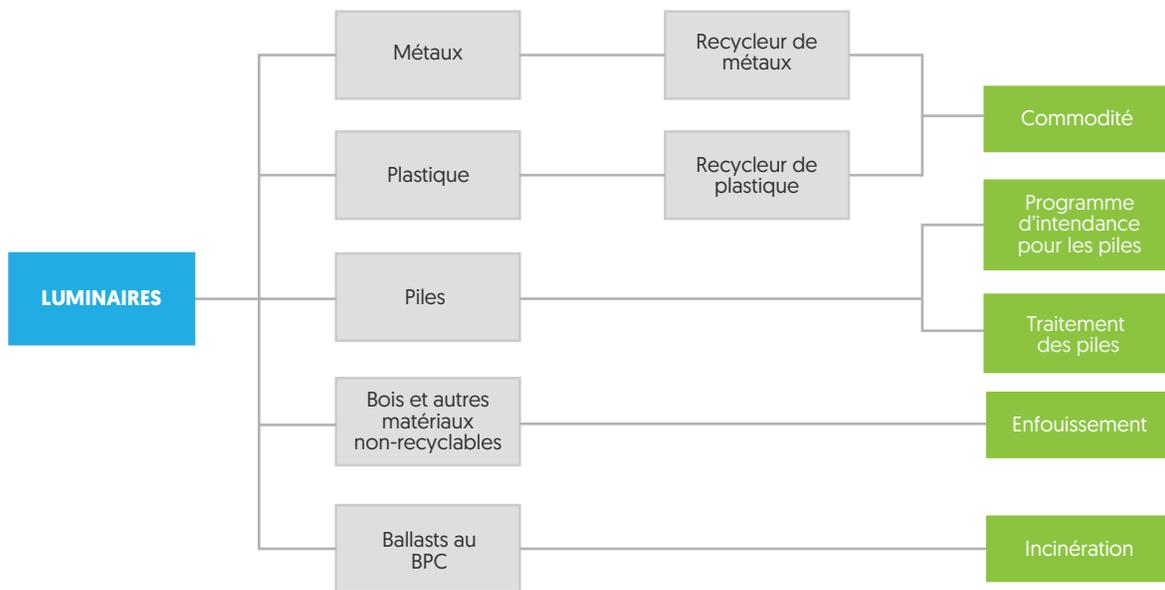


Diagramme de la gestion des résidus des luminaires:



Colombie-Britannique

Détecteurs de fumée & de monoxyde de carbone (CO)

Produits acceptés:



- > Les détecteurs de fumée destinés aux particuliers tel que définis dans la norme CAN/ULC-S531
- > Les détecteurs de monoxyde de carbone [CO] destinés aux particuliers tel que définis dans la norme CAN/CSA 6.19

Collecte:



197

Points de dépôt

104,339

Unités

Connaissance du programme:



62%

2016

Gestion des détecteurs de fumée:

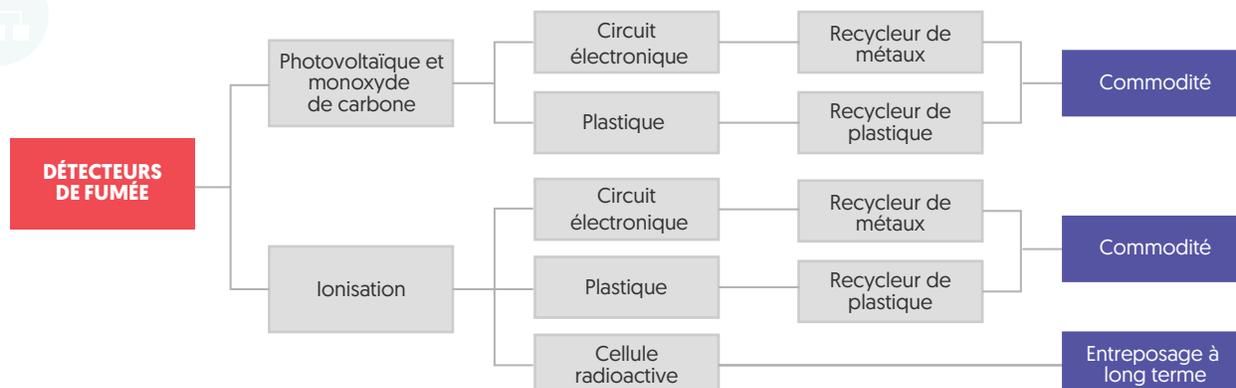


Composantes	Recyclage	Entreposage long terme
Cellules radioactives	-	100%
Plastique	100%	-
Métaux	100%	-

États Financiers:

	2017
Revenus	\$ 699,275
Dépenses du programme	
<i>Traitement</i>	292,988
<i>Collecte</i>	84,756
<i>Transport</i>	32,893
<i>Administration</i>	42,587
<i>Communication</i>	52,741
Total des dépenses	\$ 505,965
Déficit des revenus par rapport aux dépenses annuelles	\$ 193,310

Diagramme de la gestion des résidus des détecteurs de fumée:



Saskatchewan Peinture

Produits acceptés:

- > Peintures à base d'eau, peintures à l'huile, peintures et revêtements architecturaux à base de solvants incluant les peintures et les teintures intérieures ou extérieures qu'elles soient teintées ou non.

Collecte:

72

Points de dépôt

409,901 L

Peinture

Connaissance du programme:

88%

2016

Taux de récupération:

6.7%

Le taux de récupération représente la quantité en pourcentage de produits collectés sur la quantité de produits mis en marché la même année.

Gestion des résidus de peinture:

21.8%

Réutilisation

44.5%

Recyclage

23.5%

Récupération d'énergie

10.0%

Solidification et enfouissement

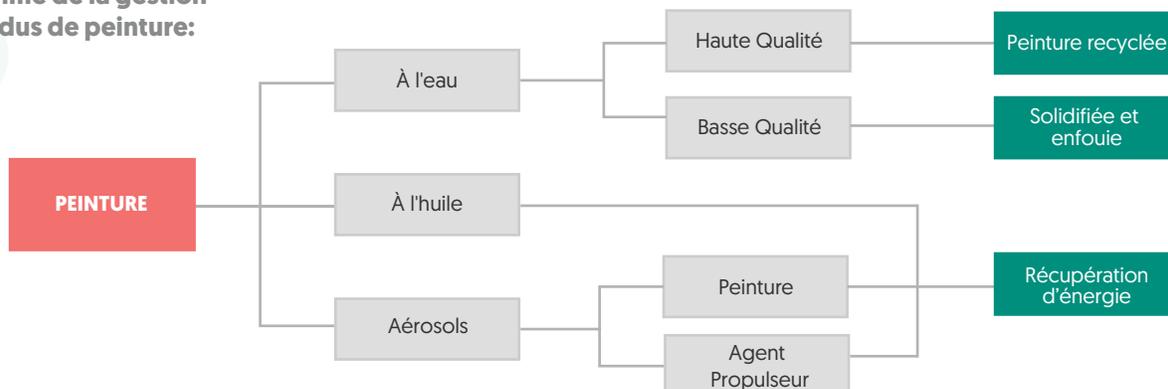
0.2%

Incinération

États Financiers:

	2017
Revenus	\$ 933,305
Dépenses du programme	
Traitement	541,670
Collecte	229,312
Transport	4,377
Administration	72,600
Communication	69,856
Total des dépenses	\$ 917,815
Excédent des revenus par rapport aux dépenses annuelles	\$ 15,490

Diagramme de la gestion des résidus de peinture:



Manitoba

Peinture, RDD & Lampes

Produits acceptés:



- > Peintures et revêtements architecturaux
- > Peintures en aérosol (consommateurs, industriel et automobile)
- > Produits corrosifs
- > Produits toxiques
- > Produits physiquement dangereux
- > Pesticides domestiques
- > Fluorescent et ampoules fluocompactes (résidentiel seulement)

Collecte:



92

Points de dépôt

322,060 L

Peinture

6,783

Peinture en aérosol

8,988 L

Produits toxiques & pesticides

12,959 L

Produits corrosifs

29,358 L

Liquides inflammables/
essence

12,960

Unités de produits
physiquement dangereux

~153,000

Unités de lampes

Taux de récupération:



5.1%

Peinture

6.1%

Peinture en aérosol

4.4%

Liquides inflammables/essence

5.6%

Produits toxiques

7.0%

Produits corrosifs

7.1%

Produits physiquement dangereux

Le taux de récupération représente la quantité en pourcentage de produits collectés sur la quantité de produits mis en marché la même année. Les volumes des ventes d'essence sont exclues du calcul.

Connaissance du programme:



51%

Peinture 2017

48%

RDD 2017

Gestion des résidus de peinture:



	Réutilisation	Recyclage	Récupération d'énergie	Incinération	Solidification et enfouissement
Peintures à base d'eau	-	77.5%	-	-	22.5%
Peintures à l'huile	-	-	100%	-	-

Gestion de produits des RDD:



	Récupération d'énergie	Incinération	Solidification et enfouissement
Liquides inflammables	100%	-	-
Produits corrosifs	-	-	100%
Produits toxiques	100%	-	-
Pesticides	-	100%	-
Produits physiquement dangereux	100%	-	-

États Financiers:

	2017
Revenus	\$ 1,833,931
Dépenses du programme	
Traitement	593,164
Collecte	327,937
Transport	319,745
Administration	249,198
Communication	73,507
Réglementation	15,776
Total des dépenses	\$ 1,579,327
Excédent des revenus par rapport aux dépenses annuelles	\$ 254,604



Diagramme de la gestion des résidus de peinture:

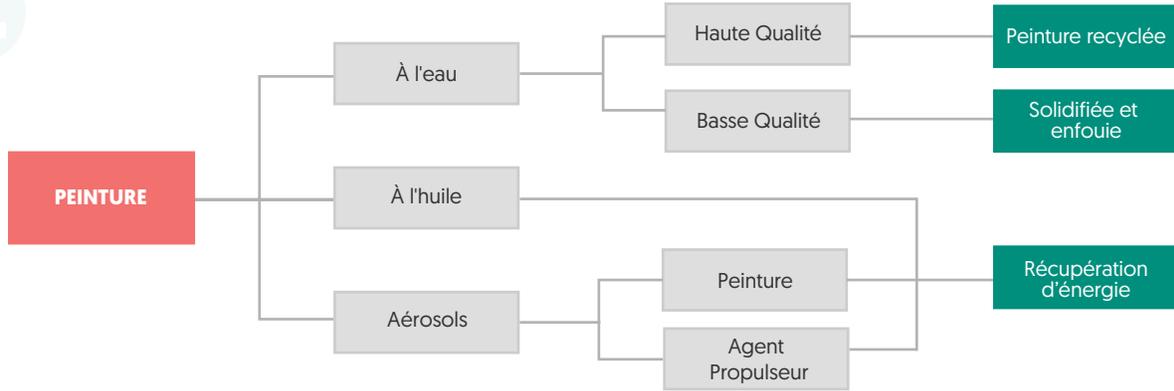


Diagramme de la gestion des RDD:

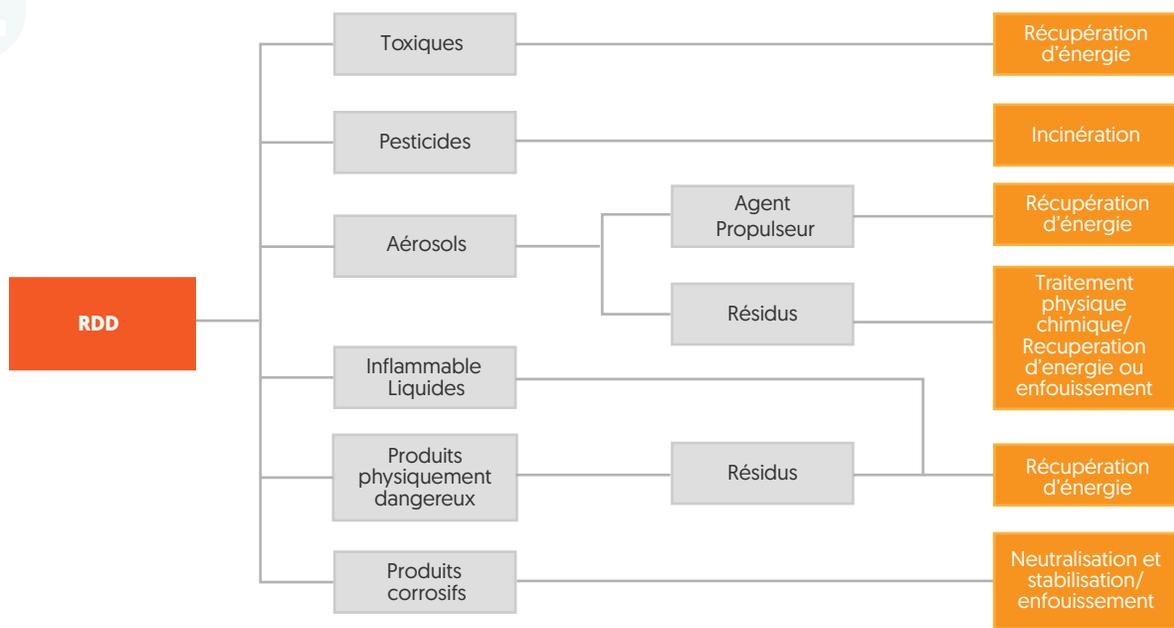
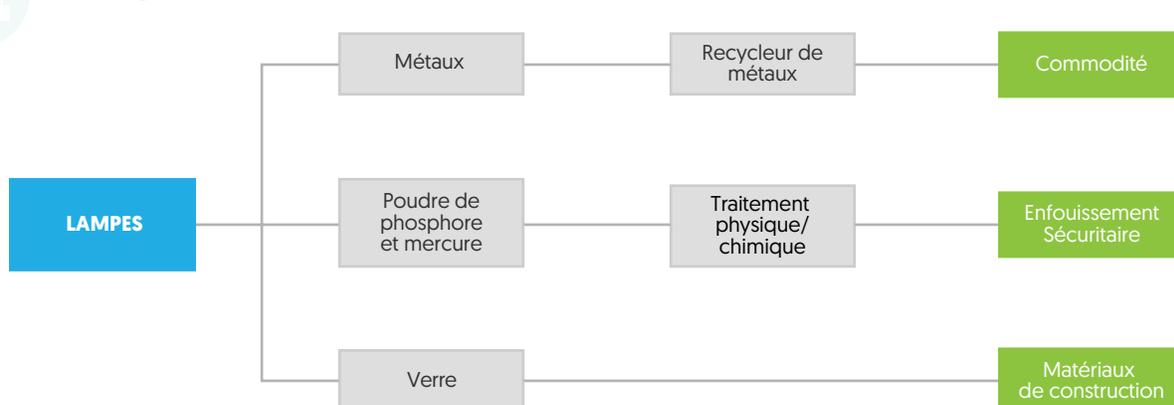


Diagramme de la gestion des résidus des produits d'éclairage:



Ontario Peinture

Produits acceptés:



- > Peintures et revêtements architecturaux, incluant les revêtements à base de goudron ou de bitume;
- > Peintures en aérosol (consommateurs, industriel et automobile)

Collecte:



392

Sites permanents

307

Événements de collecte

9,611

Tonnes de peinture

Taux de récupération:



10.2%

Le taux de récupération représente la quantité en pourcentage de produits collectés sur la quantité de produits mis en marché. Le taux de récupération du programme de l'Ontario est basé sur le poids de la peinture et des contenants, collectés et vendus.

Connaissance du programme:



55%

2017

Gestion des résidus de peinture:



	Recyclage	Récupération d'énergie	Solidification et enfouissement
Peintures à base d'eau	73%	15%	12%
Peintures à l'huile	81%	16%	3%
Peintures en aérosol	28%	72%	-

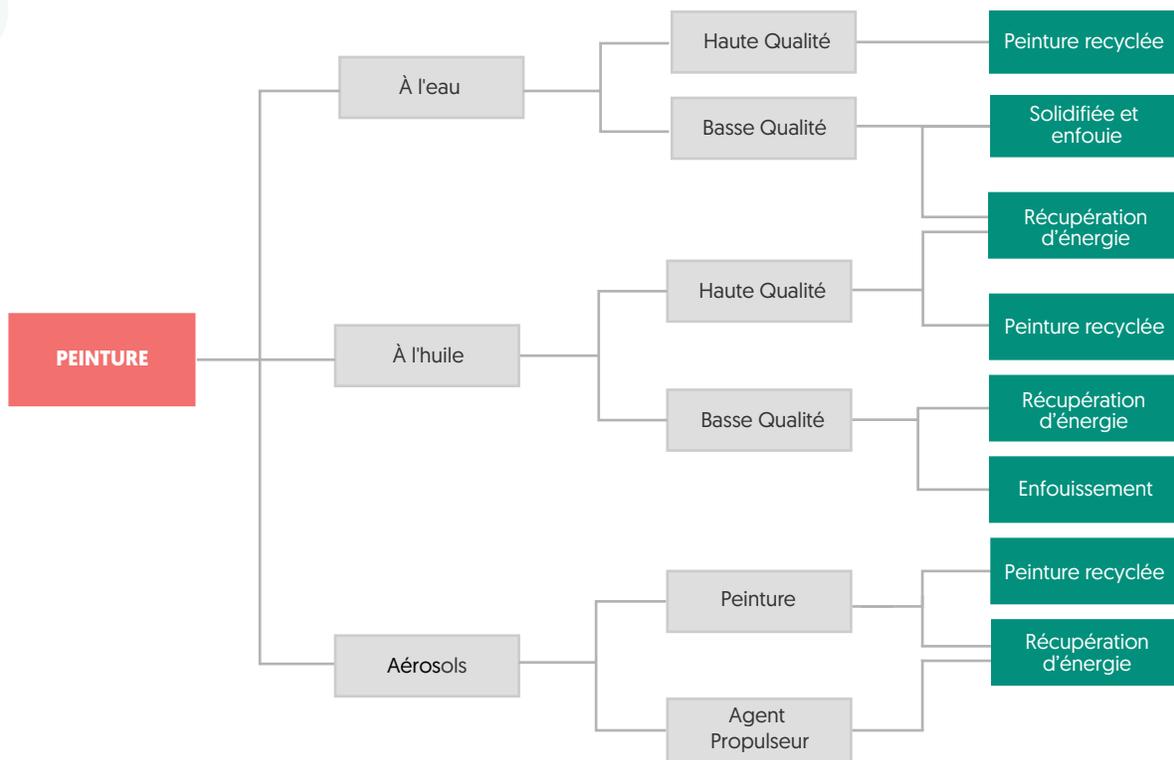
États Financiers:

	2017
Revenus	\$ 18,476,805
Dépenses du programme	
Traitement	6,014,400
Collecte*	6,018,580
Transport	1,781,817
Administration	1,554,764
Communication	96,374
Réglementation	228,982
Total des dépenses	\$ 15,694,917
Excédent des revenus par rapport aux dépenses annuelles	\$ 2,781,888

Les états financiers incluent les peintures et revêtements, pesticides, solvants et fertilisants.

*Les collectes incluent les événements municipaux.

Diagramme de la gestion des résidus de peinture:



Ontario

Pesticides, Solvants et Fertilisants (PSF)

Produits acceptés:



- > Pesticides – Pesticides domestiques
- > Solvants - Signifie les produits liquides destinés à dissoudre ou à diluer une substance compatible et:
 1. Composés de 10% ou plus d'hydrocarbures liquides non miscibles à l'eau, y compris les hydrocarbures liquides substitués par un halogène; ou
 2. Inflammables comme décrit dans la partie (c) du Règlement de l'Ontario 542 « déchets dangereux municipaux »; ou
 3. Tout ce qui précède (soit les points 1 et 2)

Collecte:



95

Sites permanents

307

Événements de collecte

251

Tonnes de solvants

21

Tonnes de fertilisants

30

Tonnes de pesticides

Taux de récupération:



6.3%

Les taux de récupération représente, en pourcentage, la quantité totale de produits récupérée sur la quantité totale de produits mis en marché la même année.

Connaissance du programme:

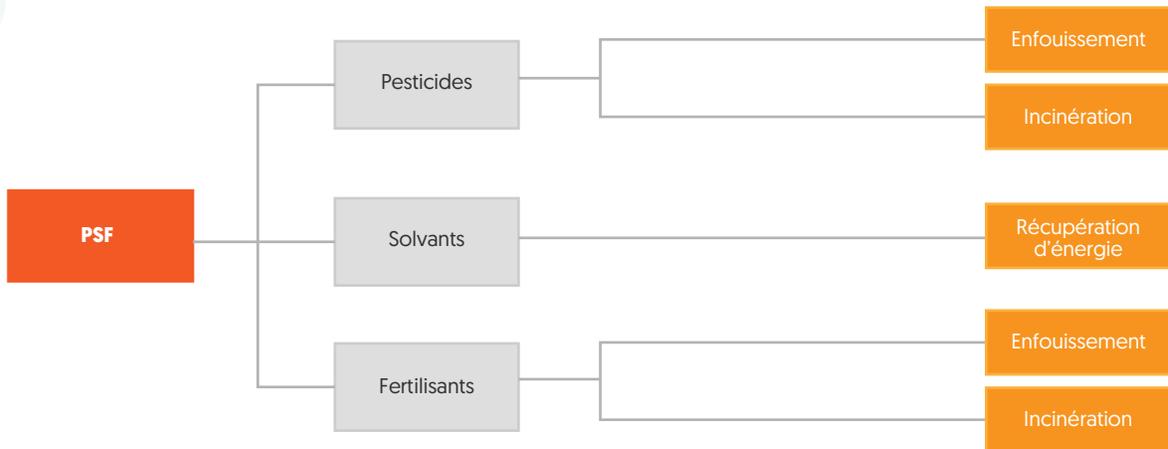


52%

2017



Diagramme de la gestion des résidus des PSF:



Gestion des produits des PSF:



	Recyclage	Récupération d'énergie	Solidification et enfouissement	Incinération
Pesticides	-	-	12%	88%
Solvants	1%	99%	-	-
Fertilisants	-	-	36%	64%



Québec RecycFluo

Produits acceptés (Tous les secteurs):

- > Toute lampe contenant du mercure
- > Tubes fluorescents, à induction et UV de toutes longueurs et formes
- > Lampes fluocompactes (LFC)
- > Lampes à décharge à haute intensité (DHI) et autres

Collecte:

833 Points de dépôt
~4,010,000 Unités

Connaissance du programme:

51%
2015

Taux de récupération:

41% Tubes fluorescents
30% DHI

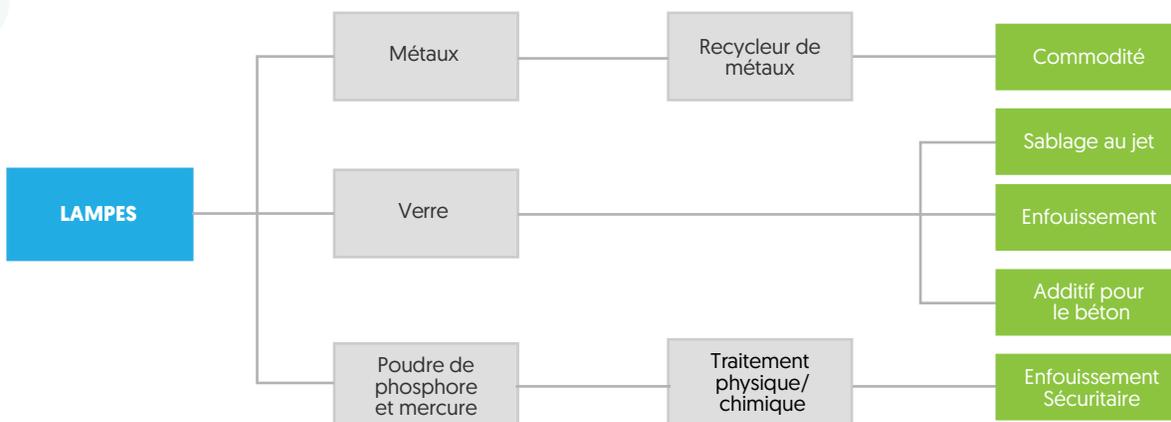
9%
LFC

Pour le Québec, le taux de récupération correspond à la quantité récupérée durant l'année sur la quantité mise en marché au cours de l'année de référence applicable. En 2017, l'année de référence utilisée pour les quantités mises en marché était 2014.

États Financiers:

	2017
Revenus	\$ 4,711,844
Dépenses du programme	
Traitement	1,517,379
Collecte	328,580
Transport	721,020
Administration	656,306
Communication	371,019
Réglementation	575,412
Total des dépenses	\$ 4,169,716
Excédent des revenus par rapport aux dépenses annuelles	\$ 542,128

Diagramme de la gestion des résidus des produits d'éclairage:



Nouveau-Brunswick

Peinture

Produits acceptés:

- > Peintures et revêtements architecturaux
- > Peintures en aérosol (consommateurs, industriel et automobile)

Collecte:

60

Points de dépôt

334,728 L

Peinture

Connaissance du programme:

66%

2017

Taux de récupération:

7.0%

Le taux de récupération représente la quantité en pourcentage de produits collectés sur la quantité de produits mis en marché la même année.

États Financiers:

2017

	\$	
Revenus	982,639	
Dépenses du programme		
Traitement	609,942	
Collecte	103,026	
Transport	171,588	
Administration	91,847	
Communication	42,070	
Réglementation	80,000	
Total des dépenses	1,098,473	
Deficit des revenus par rapport au dépenses annuelles	(115,834)	

Gestion des résidus de peinture:

0.3%

Réutilisation

72.3%

Recyclage

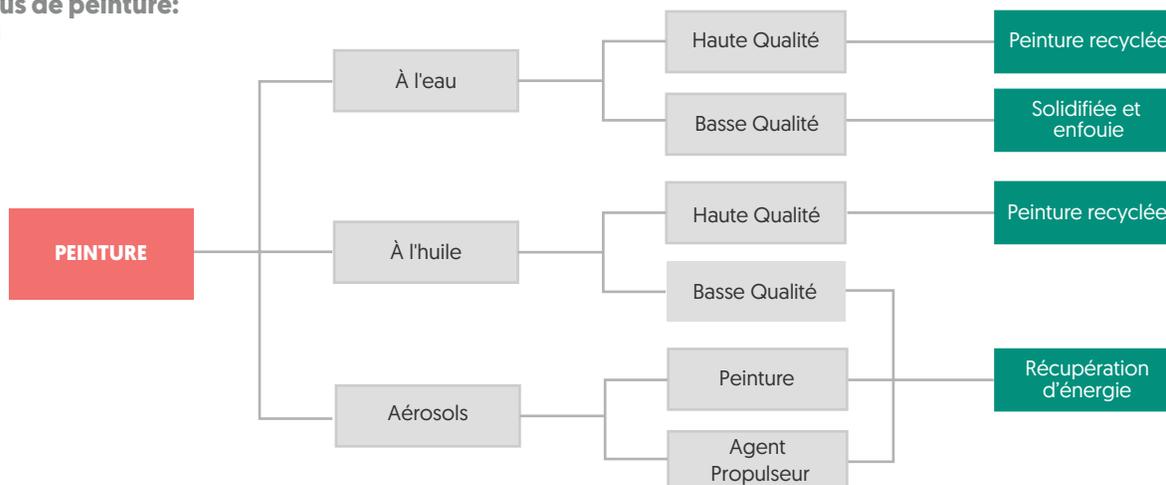
8.9%

Récupération d'énergie

18.5%

Solidification et enfouissement

Diagramme de gestion des résidus de peinture:



Île-du-Prince-Édouard Peinture

Produits acceptés:

- > Peintures et revêtements architecturaux
- > Peintures en aérosol (consommateurs, industriel et automobile)

Collecte:



6

Points de dépôt

105,523 L

Peinture

Connaissance du programme:



47%

2015

Taux de récupération:



10.5%

Le taux de récupération représente la quantité en pourcentage de produits collectés sur la quantité de produits mis en marché la même année.

Gestion des résidus de peinture:



1.3%

Réutilisation

66.4%

Recyclage

22.4%

Récupération d'énergie

9.9%

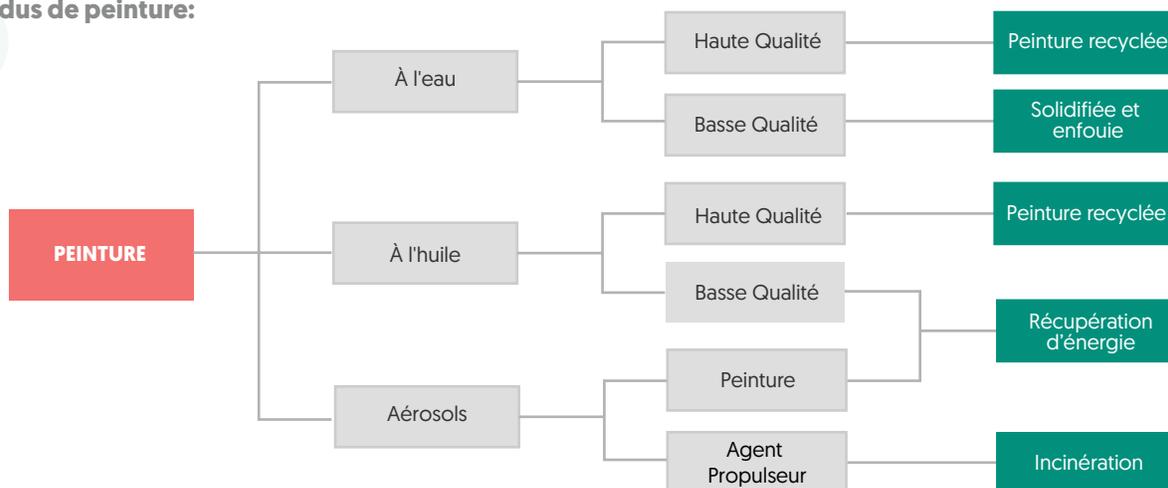
Solidification et enfouissement

États Financiers:

2017

Revenus	\$ 420,161
Dépenses du programme	
Traitement	194,442
Collecte	30,317
Transport	66,025
Administration	29,077
Communication	10,042
Total des dépenses	\$ 329,903
Excédent des revenus par rapport aux dépenses annuelles	\$ 90,258

Diagramme de gestion des résidus de peinture:



Île-du-Prince-Édouard Lights

Produits acceptés



- > Tubes fluorescents, à induction et UV de toutes longueurs et formes
- > Lampes fluocompactes (LFC)
- > Diodes Électroluminescentes (DEL)
- > Lampes incandescentes
- > Lampes à décharge à haute intensité (DHI)
- > Lampes halogènes
- > Lampes miniatures

Collecte:



7

Points de dépôt

~102,000

Unités

Connaissance du programme:

2015

32%

2015

Taux de récupération:



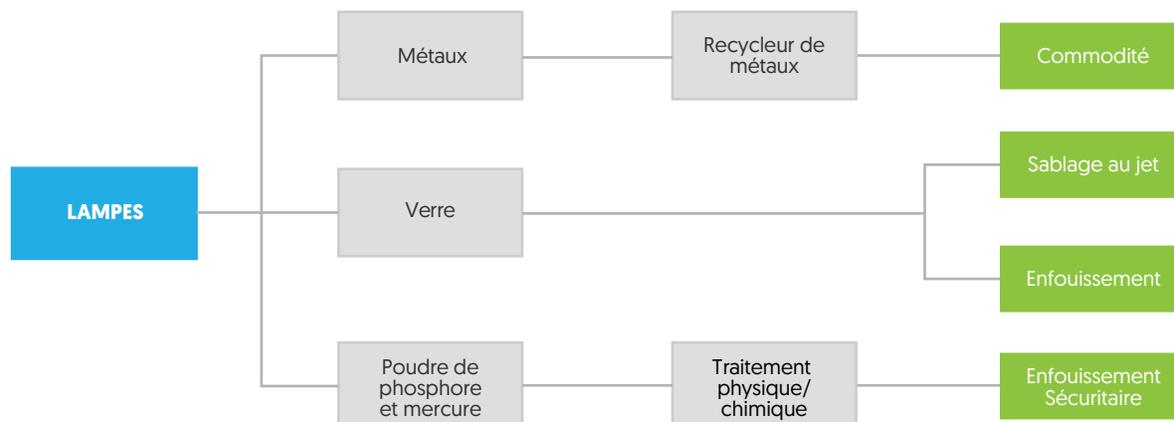
8.0%

Le taux de récupération représente la quantité en pourcentage de produits collectés sur la quantité de produits mis en marché la même année.

États Financiers:

	2017
Revenus	\$ 99,870
Dépenses du programme	
Traitement	30,295
Collecte	12,370
Transport	12,555
Administration	14,380
Communication	2,500
Total des dépenses	\$ 72,100
Excédent des revenus par rapport aux dépenses annuelles	\$ 27,770

Diagramme de la gestion des résidus des produits d'éclairage:



Nouvelle-Écosse

Peinture

Produits acceptés:

- > Peintures et revêtements architecturaux
- > Peintures en aérosol (consommateurs, industriel et automobile)

Collecte:



101

Points de dépôt

445,939 L

Peinture

Connaissance du programme:



68%

2017

Taux de récupération:



7.7%

Le taux de récupération représente la quantité en pourcentage de produits collectés sur la quantité de produits mis en marché la même année.

États Financiers:

2017

Revenus	\$ 1,421,790
Dépenses du programme	
Traitement	645,109
Collecte	177,392
Transport	74,010
Administration	132,805
Communication	40,546
Total des dépenses	\$ 1,069,862
Excédent des revenus par rapport aux dépenses annuelles	\$ 351,928

Gestion des résidus de peinture:



1.1%

Réutilisation

73.1%

Recyclage

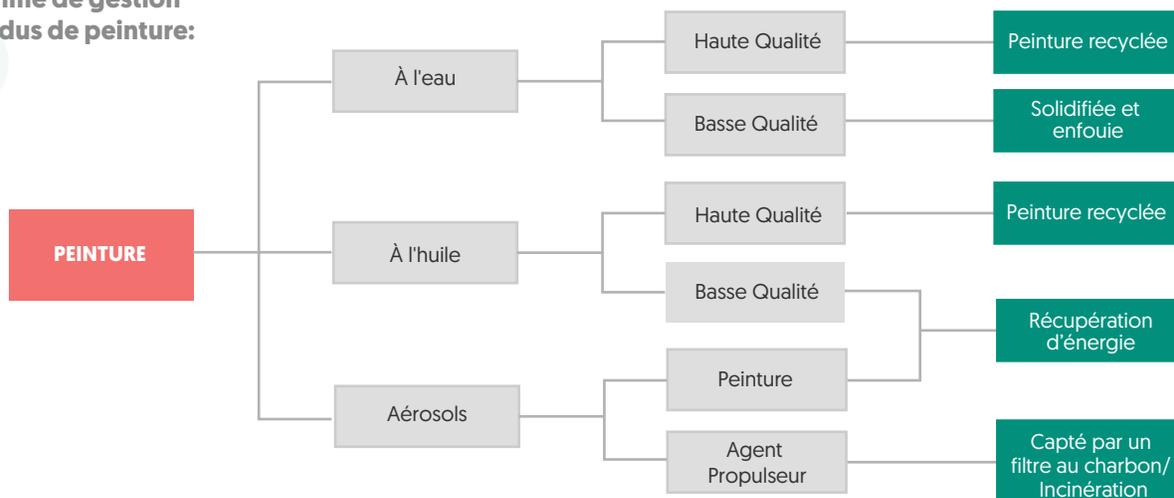
17.9%

Récupération

7.9%

Solidification et enfouissement

Diagramme de gestion des résidus de peinture:



Terre-Neuve-et-Labrador

Peinture

Produits acceptés:

- > Peintures et revêtements architecturaux
- > Peintures en aérosol (consommateurs, industriel et automobile)

Collecte:

65

Points de dépôt

191,242 L

Peinture

Connaissance du programme:

58%

2017

Taux de récupération:

5.1%

Le taux de récupération représente la quantité en pourcentage de produits collectés sur la quantité de produits mis en marché la même année.

États Financiers:

2017

Revenus	\$ 755,303
Dépenses du programme	
Traitement	325,018
Collecte	65,464
Transport	220,152
Administration	80,141
Communication	46,290
Réglementation	6,685
Total des dépenses	\$ 743,750
Excédent des revenus par rapport aux dépenses annuelles	\$ 11,553

Gestion des résidus de peinture:

2.0%

Réutilisation

76.3%

Recyclage

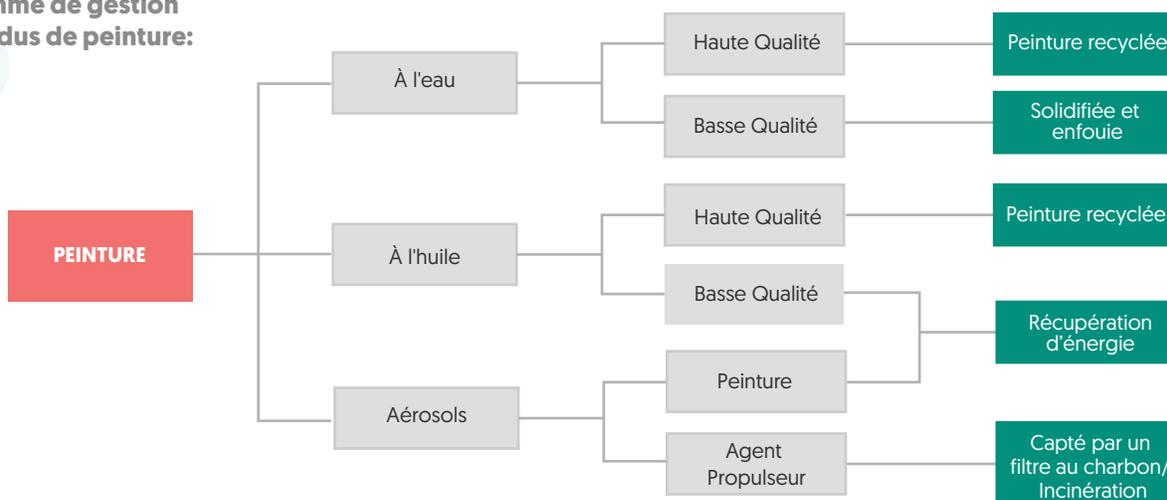
14.8%

Récupération d'énergie

6.9%

Solidification et enfouissement

Diagramme de gestion des résidus de peinture:



**ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE
DES PRODUITS DU CANADA**

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2017

ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA

États financiers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Table des matières

Rapport des auditeurs indépendants	
État de la situation financière	4
État de l'actif net	5
État des résultats	6
État des flux de trésorerie	7
Notes aux états financiers	8 - 18



1500 – 1090 West Georgia Street
Vancouver, B.C. V6E 3V7
Tel: 604-684-1101 Fax: 604-684-7937
E-mail: admin@rolfebenson.com

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de
l'Association pour la gestion responsable des produits du Canada,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association pour la gestion responsable des produits du Canada qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017 et les états des actifs nets, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS - Suite

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association pour la gestion responsable des produits du Canada au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Rolfe, Benson LLP

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Vancouver, Canada
9 mai 2018

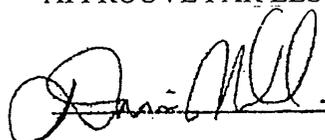
ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA
État de la situation financière
31 décembre 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	(notes 2 et 14)	
Actif		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 440 147 \$	9 131 327 \$
Débiteurs	3 694 871	4 286 078
Frais payés d'avance et dépôts	556 886	316 936
	<u>14 691 904</u>	<u>13 734 341</u>
Prêts subventions (note 4)	412 888	385 058
Dépôts à terme (note 5)	14 000 000	9 000 000
Réserve – à la valeur du marché (note 6)	14 631 070	13 509 975
Immobilisations corporelles (note 7)	9 446 786	9 541 354
Actifs incorporels (note 8)	414 492	565 490
	<u>53 597 140 \$</u>	<u>46 736 218 \$</u>

Passif

Court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	<u>6 827 997 \$</u>	<u>5 681 693 \$</u>
Engagements (note 9)		
Éventualités (note 13)		
Avoir des membres		
Non affectés	22 276 795	17 437 706
Investis en immobilisations corporelles et incorporelles	9 861 278	10 106 844
Réserve – affectation interne (note 6)	14 631 070	13 509 975
	<u>46 769 143</u>	<u>41 054 525</u>
	<u>53 597 140 \$</u>	<u>46 736 218 \$</u>

APPROUVÉ PAR LES ADMINISTRATEURS :

 Administrateur

 Administrateur
 Claude Brosseau

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers

ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA
État de l'actif net
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

	Non affecté	Investi en Immobilisations corporelles et incorporelles	Réserve Affectation interne	Total 2017	Total 2016
					(notes 2 et 14)
Actif net – au début de l'exercice					
Solde déjà établi	20 180 067 \$	10 106 844 \$	13 509 975 \$	43 796 886 \$	38 332 701 \$
Modification d'une convention comptable (note 2)	(2 742 361)	-	-	(2 742 361)	(2 659 725)
Redressé	17 437 706	10 106 844	13 509 975	41 054 525	35 672 976
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	5 714 618	-	-	5 714 618	5 381 549
Transfert net aux montants investis en immobilisations corporelles et incorporelles	245 566	(245 566)	-	-	-
Transfert à la réserve	(1 121 095)	-	1 121 095	-	-
Actif net – à la fin de l'exercice	22 276 795 \$	9 861 278 \$	14 631 070 \$	46 769 143 \$	41 054 525 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers

ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA**État des résultats****Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017**

	2017	2016
		(notes 2 et 14)
Produits	44 915 116 \$	43 848 520 \$
Charges d'exploitation		
Opérations	36 881 912	36 284 243
Générales et d'administration	3 570 551	3 731 864
Communication générale	136 843	171 278
	40 589 306	40 187 385
Excédent des produits sur les charges d'exploitation	4 235 810	3 661 135
Autres produits		
Revenus de placements	639 961	1 075 089
Gain non réalisés sur placements	479 271	452 484
Revenus d'intérêts	266 963	180 608
Gain sur réalisation de placement	1 863	1 175
Gain sur disposition de placements	750	11 058
	1 388 808	1 720 414
Excédent des produits sur les charges	5 714 618 \$	5 381 549 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers

ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

	2017	2016
Trésorerie provenant de (utilisée pour) :		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges d'exploitation	5 714 618 \$	5 381 549 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(750)	(11 058)
Gain sur réalisation de placements	(1 863)	(1 175)
Ajustement de la réserve pour la valeur de marché	(479 271)	(452 484)
Amortissement	567 893	328 629
Prêts graciés	35 330	17 895
	<u>5 835 957</u>	<u>5 263 356</u>
Variation des soldes hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	591 207	918 903
Frais payés d'avance et dépôts	(239 950)	76 314
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 146 304	310 242
	<u>7 333 518</u>	<u>6 568 815</u>
Activités d'investissement		
Achat de dépôts à terme	(5 000 000)	(9 000 000)
Transfert à la réserve	(639 961)	(1 075 089)
Acquisition d'immobilisations corporelles – nette	(322 327)	(3 262 437)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	750	12 815
Acquisition d'actifs incorporels	-	(97 622)
	<u>(5 961 538)</u>	<u>(13 422 333)</u>
Activité de financement		
Octroi de prêts subventions	(63 160)	(166 259)
	<u>(63 160)</u>	<u>(166 259)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	1 308 820	(7 019 777)
Trésorerie et équivalents de trésorerie – au début de l'exercice	9 131 327	16 151 104
Trésorerie et équivalents de trésorerie – à la fin de l'exercice	10 440 147 \$	9 131 327 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent:		
Encaisse	2 238 394 \$	2 980 355 \$
Compte épargne	8 201 753	6 150 972
	<u>10 440 147 \$</u>	<u>9 131 327 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers

ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA
Notes aux états financiers
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

1. Constitution de l'Association pour la gestion responsable des produits du Canada

Le 7 mai 2001, l'Association des producteurs responsables (Product Care Association) (l'« Association ») a été incorporée selon la Loi sur les corporations canadiennes. La nouvelle entité était le résultat de la fusion de « PPC Paint and Product Care Association » avec l'Association des producteurs responsables. Le 7 janvier 2015, la société a demandé une prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* et a changé son nom pour l'Association pour la gestion responsable des produits du Canada. L'Association est un organisme sans but lucratif et à ce titre, elle n'est pas sujette aux impôts sur le revenu.

L'Association a pour objet le développement, l'implantation et l'opération de programmes de gestion au Canada ou ailleurs. Les programmes de gestion de produits sont financés par l'industrie et gèrent des programmes qui fournissent un système de collecte aux consommateurs pour des produits dont ils ne veulent plus. Le programme prend alors la responsabilité du recyclage et l'élimination appropriée des déchets. Les produits acceptés par les programmes gérés par l'Association comprennent la peinture, les pesticides, les liquides inflammables et autres produits ménagers dangereux, les produits d'éclairages et les détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone. L'association gère des programmes pour une partie ou tous ces produits en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador.

2. Modification d'une convention comptable

Au cours de l'exercice l'Association a modifié sa convention comptable relative à la comptabilisation des produits relatifs aux frais de récupération. Au cours des exercices précédents, l'Association a reconnu les produits relatifs aux frais de récupération au cours de la période à laquelle les matériaux avaient été vendus par les membres. Maintenant, l'Association a décidé de reconnaître les produits relatifs aux frais de récupération à la fin du mois suivant la période de déclaration au cours de laquelle les matériaux ont été vendus par les membres. La direction est d'avis que cette nouvelle convention est préférable parce qu'elle représente mieux les exigences de l'entente entre l'Association et ses membres qui définit les obligations des membres pour chacun des programmes.

L'Association a comptabilisé rétrospectivement cette modification de convention comptable avec un redressement des états financiers des exercices antérieurs. Conséquemment, l'actif net et les débiteurs au 1^{er} janvier 2016 ont été réduits de 2 659 725 \$, l'excédent des produits sur les charges de l'exercice clos le 31 décembre 2016 a été réduit de 82 636 \$ et l'actif net au 1^{er} janvier 2017 et les débiteurs au 31 décembre 2016 ont été réduits de 2 742 361 \$.

ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA
Notes aux états financiers
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

3. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les conventions comptables sont les suivantes :

(a) Instruments financiers

(i) Évaluation des instruments financiers

L'Association évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur et ultérieurement évalue tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et dans d'autres titres négociables qui sont évalués à leur juste valeur. La variation de la juste valeur est comptabilisée à l'état des résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des dépôts à terme, débiteurs et des prêts subventions.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et charges à payer.

Les actifs financiers de l'Association évalués à la juste valeur se composent de la réserve qui inclut divers placements dans des fonds communs.

(ii) Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de la valeur est comptabilisé à l'état des résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement de compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée à l'état des résultats.

(iii) Coûts de transaction

L'Association comptabilise ses coûts de transaction à l'état des résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à leur création, à leur émission ou à leur prise en charge.

ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA
Notes aux états financiers
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

3. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'Association ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

(c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'Association les amortit selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux qui permettent d'amortir le coût des immobilisations corporelles sur leur durée de vie utile. Les taux d'amortissement annuel sont les suivants :

Entrepôts	5 ans
Équipement de bureau	2 ans
Équipement d'entrepôts	2, 3 et 5 ans
Améliorations locatives	5 ans

(d) Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'Association amortit ses actifs incorporels à durée de vie limitée selon la méthode dégressive de sorte qu'ils soient amortis sur leur durée de vie utile. Les taux d'amortissement sont les suivants

Progiciel de gestion intégrée (ERP)	5 ans
-------------------------------------	-------

Les actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis et sont soumis annuellement à un test de dépréciation.

(e) Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsque les actifs à long terme ne contribuent plus aux services rendus par l'Association, ils sont dévalués à leur valeur résiduelle.

ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA
Notes aux états financiers
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

3. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(f) Constatation des produits

Les produits relatifs aux frais de récupération sont reçus des membres enregistrés dans les provinces qui participent aux programmes de l'Association. L'Association reconnaît ces frais comme revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils deviennent recevables si le montant peut raisonnablement être estimé et que l'encaissement est raisonnablement assuré. Les produits relatifs aux frais de récupération sont reconnus au fur et à mesure que chacun des membres agents les déclarent et les remettent tels qu'il est exigé dans l'accord entre l'Association et ses membres et qui correspond à la fin du mois suivant la période de déclaration au cours de laquelle les matériaux visés par le programme ont été vendus par les membres.

Les produits de placements incluent des produits d'intérêts et des gains et pertes réalisés et non réalisés. Les gains et pertes non réalisés sont présentés à l'état des résultats. Les produits de placements non affectés sont constatés comme produits lorsqu'ils sont gagnés.

(g) Utilisation d'estimations

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés à la date du bilan et sur les montants des produits et charges ainsi que la divulgation des éventualités à la date de l'état de la situation financière. Les soldes et les divulgations sujettes à des estimations importantes inclus dans les états financiers comprennent l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, les charges à payer, les revenus constatés pour les frais de récupération à recevoir et les engagements pour des produits en mains non traités. La direction est d'avis que les estimations utilisées dans la préparation des états financiers sont prudentes et raisonnables; par contre, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

(h) Conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires de l'Association libellés en devises sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date où les actifs ont été acquis et les passifs encourus. Les produits et les charges sont convertis au cours de change à la date de l'opération. Les gains et pertes de change sont inclus dans les résultats.

ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA
Notes aux états financiers
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

4. Prêts subventions

Au cours de l'exercice, l'Association a avancé des fonds sous la forme de prêts subventions à diverses organisations pour le développement d'installations de collecte pour des programmes spécifiques (note 9(b)). Si le site de collecte commence ses opérations et respecte les différents critères inclus à l'entente relative à l'installation de collecte, l'Association fera grâce des avances de fonds et des intérêts qui s'y rattachent au rythme de 10 % ou 30 % du montant original des avances à chaque anniversaire du commencement des d'opérations de l'installation de collecte. Si le développement de l'installation n'est pas complété, les sommes avancées seront remboursables à l'Association majorées d'un intérêt annuel de 8 %.

	2017	2016
Solde au début de l'exercice	385 058 \$	236 694 \$
Avances de fonds de l'exercice	63 160	166 259
Prêts graciés au cours de l'exercice	(35 330)	(17 895)
	412 888 \$	385 058 \$

5. Dépôts à terme

Au 31 décembre 2017, l'Association détenait des dépôts à terme totalisant 14 000 000 \$ (9 000 000 \$ en 2016) échéant entre le 9 novembre 2019 et le 28 novembre 2020 portant intérêts des taux annuels variant entre 1,5 % et 2,1 %.

6. Réserve

Le fonds de réserve a été établi pour (1) répondre aux risques de responsabilité liés à des dommages à l'environnement et aux risques de responsabilité des dirigeants et administrateurs jusqu'à des niveaux préétablis conjointement avec le programme global d'assurance et (2) pour financer de temps à autres les opérations courantes et les divers projets de l'Association. Le montant établi est une affectation interne et les dépenses de la réserve sont à la discrétion du conseil d'administration. Les transferts du fonds de réserve résultent de résolutions acceptées par le conseil d'administration. Au cours de l'exercice, les transferts au fonds de réserve se sont limités aux revenus gagnés sur les placements inclus dans ce fonds.

Les actifs dans le fonds de réserve se composent d'encaisse et de placements à revenu fixe et des titres de participation et sont gérés de façon indépendante. Tous les produits gagnés sur ces placements sont initialement constatés au fonds non affecté et sont subséquentment transférés au fonds de réserve. Au cours de l'exercice, un montant de 1 121 095 \$ a été transféré du fonds non affecté au fonds de réserve. Ce montant est constitué d'un gain non réalisé de 479 271 \$ au 31 décembre 2017 et des produits de placements et des gains réalisés de 641 824 \$. Au cours de l'exercice précédent, un montant de 1 528 748 \$ a été transféré du fonds non affecté au fonds de réserve, constitué d'un gain non réalisé de 452 484 \$ au 31 décembre 2016 et des produits de placements réalisés de 1 076 264 \$.

ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA
Notes aux états financiers
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

7. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2017 Net	2016 Net
Terrain	3 403 983 \$	-	3 403 983 \$	3 423 983 \$
Bâtiment	5 907 364	228 088	5 679 276	5 813 712
Équipement d'entrepôts	1 946 939	1 585 802	361 137	299 036
Améliorations locatives	501 296	498 906	2 390	4 623
	11 759 582 \$	2 312 796 \$	9 446 786 \$	9 541 354 \$

La propriété légale de l'immeuble réside dans une corporation fiduciaire. L'Association a le droit de propriété de l'immeuble à titre de bénéficiaire

Les charges d'opération et les charges générales et d'administration incluent 416 896 \$ (187 880 \$ en 2016) d'amortissement.

8. Actifs incorporels

	Coût	Amortissement cumulé	2017 Net	2016 Net
Progiciel de gestion intégrée (ERP)	754 986 \$	390 494 \$	364 492 \$	515 490 \$
Programme Québec Recyc Fluo	50 000	-	50 000	50 000
	804 986 \$	390 494 \$	414 492 \$	565 490 \$

Au cours de l'exercice 2012, l'Association a acquis certains actifs incorporels pour 50 000 \$ ayant trait au début du Programme Recyc Fluo Québec. Les actifs incorporels acquis incluent la marque déposée du Programme et la liste des membres du Programme établie par le précédent gestionnaire du Programme. La direction est d'avis qu'il n'y a pas lieu de déprécier ces actifs pour l'exercice 2017.

Les charges d'opération et les charges générales et d'administration incluent 150 997 \$ (140 749 \$ en 2016) d'amortissement.

ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA
Notes aux états financiers
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

9. Engagements

- (a) L'Association a un bail d'une durée de 60 mois pour l'immeuble de bureaux de Vancouver qui expirait le 31 janvier 2018. L'association a exercé son option de renouvellement de ce bail pour une période additionnelle de 36 mois.

L'Association a un bail pour les bureaux du Québec qui vient à échéance le 31 mai 2018. L'Association a l'option de renouveler ces baux pour une durée additionnelle de 5 ans.

Les versements annuels pour les locaux occupés par l'Association pour d'autres contrats de location-exploitation sont les suivants :

2018	220 366 \$
2019	169 583
2020	176 458
2021	14 757
	<hr/>
	581 164 \$

- (b) L'Association s'est engagée à ce que des montants pouvant aller jusqu'à 1 285 000 \$ soient utilisés pour le développement d'installations de collecte pour certains programmes. Ces fonds seront distribués à la discrétion de l'Association aux organismes s'étant qualifiés dans le cadre d'un processus de mise en candidatures. Au 31 décembre 2017, des prêts totalisant 466 113 \$ avaient été déboursés relativement à cet engagement (note 4), 53 225 \$ avaient été graciés.
- (c) Le ministère de l'Environnement de la province de la Colombie-Britannique requiert que les propriétaires d'installations de stockage à court terme de déchets dangereux fournissent un dépôt de garantie dans l'éventualité que le propriétaire ne soit pas en mesure de satisfaire aux exigences stipulées dans la réglementation des déchets dangereux « Hazardous Waste Regulation ». Le montant du dépôt, tel que requis relativement au bâtiment (note 7) est estimé à 574 282 \$ et est payable avant le 30 juin 2018.
- (d) De plus, à la fin de l'exercice, l'Association a en main des produits non traités dont les coûts estimatifs pour la transformation, le transport et le recyclage seront de 760 238 \$ en 2018.

ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA
Notes aux états financiers
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

10. Instruments financiers

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante, indique l'exposition et les concentrations de l'Association aux risques à la date de la situation financière, soit au 31 décembre 2017.

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'Association sont liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux débiteurs et aux prêts subventions. La trésorerie est détenue dans des institutions financières importantes. Les concentrations du risque de crédit ayant trait aux débiteurs sont limitées étant donné le nombre élevé de clients. Les concentrations du risque de crédit au niveau des prêts subventions sont limitées dans la mesure où une installation de collecte qui a reçu un prêt subvention ne devienne pas opérationnelle et que le prêt devienne remboursable à l'Association (note 4). L'Association a des processus d'évaluation et de contrôle en place et radie les comptes lorsqu'elle détermine qu'il est impossible de les percevoir. Il n'y a pas eu de changement relativement à l'exposition au risque par rapport à l'exercice précédent.

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Association n'est pas exposée à ce risque étant donné le niveau élevé de son fonds de roulement. Il n'y a pas eu de changement relativement à l'exposition au risque par rapport à l'exercice précédent.

(c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque du marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Il n'y a pas eu de changement relativement à l'exposition au risque par rapport à l'exercice précédent.

ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA
Notes aux états financiers
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

10. Instruments financiers (suite)

(d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Dans la réserve (note 6), l'Association détient des placements libellés en dollars US. À ce titre, ces placements sont exposés aux fluctuations des devises.

Certains actifs et passifs libellés en devises étrangères sont exposés au risque de fluctuation des taux de change. Au 31 décembre 2017, l'encaisse et des débiteurs de 160 286 \$US et 126 279 \$US (177 059 \$US et 67 325 \$US en 2016) respectivement ont été convertis en dollars canadiens et des comptes fournisseurs et charges à payer de 55 466 \$US (41 352 \$US en 2016) ont été convertis en dollars Canadiens. Il n'y a pas eu de changement relativement à l'exposition au risque par rapport à l'exercice précédent.

(e) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de taux d'intérêt du marché. L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie. Il n'y a pas eu de changement relativement à l'exposition au risque par rapport à l'exercice précédent.

(f) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Association est exposée au risque de prix autre en regard de ses placements inclus dans sa réserve. Il n'y a pas eu de changement relativement à l'exposition au risque par rapport à l'exercice précédent.

ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA
Notes aux états financiers
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

11. Organisation contrôlée

L'Association contrôle PCA Product Stewardship Inc. (PCA PSI) puisqu'elle est son seul membre et a le droit de nommer la majorité de ses membres du conseil d'administration. L'association et PCA PSI ont certains membres de leur conseil d'administration en Commun.

PCA PSI a été créée pour développer et gérer des programmes aux États-Unis qui permettent aux membres de facilement satisfaire la réglementation des états quant au traitement en fin de vie utile d'une variété de produits fabriqués et vendus dans l'industrie. PCA PSI gère actuellement le programme State LightRecycle de l'état de Washington.

PCA PSI n'a pas été consolidé dans les états financiers de l'Association. Les états financiers de PCA PSI sont préparés en conformité avec le FASB ASC 958, entités sans but lucratif des normes comptables des États-Unis. Le sommaire de l'information financière au 31 décembre 2017 a été tiré des états financiers non audités tels qu'ils ont été préparés par la direction et sont convertis en dollars canadiens en utilisant la méthode du taux courant.

PCA PSI	2017	2016
	(non audité)	
Situation financière		
Actif total	648 299\$	1 088 372\$
Passif total	195 895	230 531
Avoir net	452 404	857 841
	648 299\$	1 088 372\$
Résultats		
Revenus totaux	1 315 468\$	1 982 257\$
Total des charges	1 676 631	1 761 387
Excédent (insuffisance) des revenus	(361 163)\$	220 870\$
Flux de trésorerie		
Trésorerie provenant des activités de fonctionnement	(307 713)\$	532 898\$
Trésorerie utilisée par les activités d'investissement	-	(11 212)
Augmentation de la trésorerie	(307 713)\$	521 686\$

ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA
Notes aux états financiers
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

12. Transaction avec des parties liées

L'Association est liée avec à PCA PSI (note 11). Vous trouverez ci-dessous un sommaire des transactions et soldes entre parties liées.

Un montant de 14 943 \$ à recevoir de PCA PSI (12 372 \$ en 2016) est inclus dans les débiteurs. Ces montants ne sont pas garantis, il ne porte pas intérêts et seront encaissés au cours de l'exercice 2018.

L'Association a facturé un montant de 124 621 \$ (123 269 \$ en 2016) à PCA PSI pour des frais d'administration.

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

13. Éventualités

Des montants estimés de pénalités sont inclus dans les charges d'exploitation relativement à un programme qui n'atteint pas ses cibles de récupération de matériel. Ces pénalités seront payables au Fonds vert du Québec cinq ans après qu'elles aient été encourues. Ces pénalités peuvent être réduites au cours des cinq prochaines années si le programme dépasse ses cibles de récupération. Les pénalités estimées et provisionnées sont les suivantes :

2015	284 255 \$
2016	440 901
2017	551 925
	<hr/>
	1 277 081 \$

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2017.